

## Focus sur des interventions spécifiques

---

### Accompagner les fonctions d'inspection de premier niveau des réseaux territoriaux de l'État

Depuis la création des agences régionales de santé (ARS) et des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), la Mission permanente inspection-contrôle (MPIC) anime et accompagne le développement de la fonction inspection-contrôle au sein de ces réseaux territoriaux. Pilotée par un inspecteur général, l'équipe compte sept membres qui élaborent un programme de travail pluriannuel priorisant la structuration de la fonction inspection-contrôle et l'amélioration continue des méthodologies d'inspection-contrôle de ces réseaux. La répartition des régions fait de chaque inspecteur territorial l'interlocuteur privilégié des responsables des missions régionales d'inspection-contrôle (liens conservés avec les correspondants du réseau Cohésion sociale pour répondre aux questions relatives à l'inspection-contrôle).

#### **Professionnaliser la fonction d'inspection-contrôle au sein des réseaux avec :**

- l'accompagnement à la mise en œuvre de repères d'organisation et de fonctionnement ;
- l'expertise apportée pour répondre aux difficultés rencontrées par les équipes de ces réseaux ;
- la construction et mise à jour [d'outils méthodologiques](#) (appropriation par les réseaux territoriaux chargés de la santé et de la cohésion sociale du nouveau guide des bonnes pratiques d'inspection-contrôle publié fin 2018 et démarrage de la révision du guide méthodologique relatif au contrôle des structures sociales et médico-sociales).

#### **Soutenir l'action des inspecteurs territoriaux par :**

- la définition des orientations nationales pluriannuelles d'inspection-contrôle en articulation avec d'autres modalités d'actions (certification, accréditation, déclaration d'événements indésirables graves) ;
- l'animation des réseaux territoriaux dans le cadre de séminaires nationaux, de journées régionales d'échanges et d'un réseau collaboratif des professionnels concernés ;
- le suivi des ressources mobilisées pour ces missions et le déploiement d'un système d'information métier.

La MPIC suit attentivement les travaux des préfigureurs des directions régionales Économie, Emploi, Travail et Solidarités (DREETS) concernant la place des missions d'inspection au sein de leurs organisations.